ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

communautés de communes

Question écrite n° 121824

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire sur le cas d'une commune qui a transféré la propriété d'un terrain de football à une communauté de communes ayant compétence en matière sportive. Dans l'hypothèse où la communauté de communes décide finalement de désaffecter ledit terrain au profit d'un autre de plus grande taille, elle souhaiterait savoir si l'ancien terrain de football retourne dans la propriété de la commune d'origine ou si la communauté de communes peut vendre l'emprise foncière à son profit.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Jo Zimmermann
Circonscription : Moselle (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 121824
Rubrique : Coopération intercommunale
Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire (II)
Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3497